

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 01-274-28 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE (01-274)

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le premier projet de règlement 01-274-28 intitulé :

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE (01-274) (dossier 1091333109)**

**AVIS** est par les présentes donné :

**QUE** le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, suite à l'adoption à sa séance ordinaire du 6 avril 2010 d'un premier projet de règlement d'urbanisme portant le numéro 01-274-28, tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 26 avril 2010 à compter de 19 h, à la salle du conseil d'arrondissement, sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

**QUE** le règlement projeté vise à amender le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin de modifier diverses dispositions relatives à la définition du taux d'implantation au sol, à l'alignement de construction, au logis parental et à la distance entre un débit de boissons alcooliques et un service de garde;

**QUE** le premier projet de règlement 01-274-28 vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;

**QU'**au cours de cette assemblée publique, le maire d'arrondissement (ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par lui) expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

**QUE** ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** le premier projet de règlement 01-274-28 peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement, situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce dix-septième jour d'avril deux mille dix.

Me Sylvie Parent  
Secrétaire d'arrondissement substitut  
Chef de division greffe, performance et informatique